

Initiatives ministérielles

l'Ouest; tous les témoins, tous les experts, mais le gouvernement a fait exactement l'inverse.

Nous avons vu maints et maints exemples de décisions très importantes pour certaines régions ou provinces prises pour des raisons politiques. Je crains fort qu'en vertu d'un processus où il n'y aurait pas d'audiences publiques, une grande province vienne dire qu'il est dans son intérêt, ou celui de la région du Canada où elle se trouve, d'exporter des quantités plus importantes d'électricité aux États-Unis, alors qu'en fait c'est contraire à l'intérêt national. Une fois de plus, cela témoigne du pouvoir politique des grandes provinces.

Je terminerais en répétant le point de vue que l'électricité sera bientôt considérée comme une ressource stratégique pour l'avenir de notre pays et non simplement comme un autre produit d'exportation. À cause de cela, elle devrait être prudemment et jalousement administrée, et cela signifie soigneusement réglementée. Nous devrions faire en sorte qu'il y ait toujours place pour des audiences publiques, de façon à pouvoir présenter l'intérêt public avant qu'une décision soit prise dans l'intérêt de tous. Nous devrions faire en sorte que, en matière d'exportation d'électricité, les décisions ne soient pas politisées, mais soient prises, autant que faire se peut, indépendamment du processus politique. Nous devrions protéger l'indépendance du principal organisme de réglementation, dans ce cas l'Office national de l'énergie, et nous ne devrions certainement pas augmenter de 20 p. 100 la durée des licences d'exportation. Une durée de 25 ans me paraît amplement suffisante.

Il y a toujours derrière nous le spectre du libre-échange. Beaucoup d'entre nous estimions que c'était simplement un moyen pour les États-Unis de contrôler plus facilement nos ressources naturelles d'importance stratégique—pétrole, gaz et électricité—et d'y avoir accès. Nous voyons maintenant passer les projets de loi destinés justement à faciliter cet accès, non pas aux Canadiens, mais bien aux Américains.

Nous devrions faire en sorte que ce soient les Canadiens et non les Américains qui profitent le plus des ressources canadiennes. Il est clair que ce projet de loi a besoin d'être sérieusement revu. C'est pour cette raison que, à ce stade, le parti néo-démocrate va voter contre. Il est mal conçu, il va dans la mauvaise direction et il ne

travaille pas dans notre intérêt. Nous espérons, monsieur le Président, puisque le gouvernement utilisera certainement sa majorité pour faire adopter ce projet de loi en deuxième lecture, que pendant les audiences du comité et à l'étape du rapport, nous pourrions au moins présenter assez d'amendements pour rendre ce projet de loi avantageux pour le Canada plutôt que pour les États-Unis d'Amérique.

L'hon. Roger C. Simmons (Burin—Saint-Georges): Monsieur le Président, mon collègue de Cape Breton—The Sydneys a dit pratiquement tout ce que nous avons à dire sur les dispositions de ce projet de loi lorsqu'il a ouvert le débat en notre nom. J'interviens parce que cette mesure comporte un aspect ou certaines implications qui revêtent une importance particulière pour la province que certains députés et moi avons l'honneur de représenter aux Communes.

D'une part, comme certains l'ont fait remarquer, ce projet de loi facilitera nos exportations d'électricité vers les États-Unis. J'en aurais à dire à ce sujet si j'en avais le temps, mais je dois d'abord parler d'une autre question. Soit dit en passant, j'ai l'impression que l'on continue de brader le Canada. Que vienne le mois de mai, le mois où les gens se débarrassent de leurs vieilleries et l'on pourra alors assister à ce que l'on appelle les ventes de débarras. Souvent on y vend des choses dont on n'a pas besoin, mais ce n'est pas le cas en ce qui nous intéresse maintenant. Ce que l'on fait maintenant, c'est vendre à rabais ce dont on a besoin.

La vente du Canada à rabais se poursuit toujours. Tout est à vendre à prix de débarras, mais à un seul client, les États-Unis. J'imagine que la comparaison n'est pas très heureuse parce que pour une vente à prix de débarras, la clientèle est très restreinte, dans le cas présent.

Je voulais parler d'une autre chose qui me préoccupe, moi et beaucoup d'autres députés. Je parle de l'incohérence, l'incongruité qu'il y a à faciliter, d'une part, l'exportation de notre électricité vers les États-Unis tout en empêchant une province, Terre-Neuve, d'acheminer son électricité à travers les frontières provinciales. Cette vieille histoire laisse un goût amer. Elle est loin d'être réglée. Nous, qui vivons dans cette province, souffrons beaucoup de cette situation.

Je vais faire un parallèle qui vous semblera familier, monsieur le Président. Des pipelines acheminent du gaz